Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Poste : Agente ou agent des recettes
Ministère : Finances
Localité : Rankin Inlet
Référence : 03-506126
Type d'emploi : Poste permanent

Salaire : 70 083 $ par année (37,5 heures/semaine)
Indemnité de vie dans le Nord : 18 517 $ par année
Statut syndical : Syndicat des employés du Nunavut (SEN)
Logement : Aucun logement subventionné n'est offert pour ce
Date de clôture : 21 aout 2020 à minuit (HC)

Il s'agit d'un poste de nature délicate, aussi une vérification satisfaisante des antécédents judiciaires est requise.
Conformément à la directive 518 du *Manuel des ressources humaines*, cette offre d'emploi est strictement réservée aux Inuites et Inuits de Rankin Inlet.

Sous la supervision du gestionnaire des opérations financières, l'agente ou l'agent des recettes est responsable de fournir des services de revenus à tous les ministères dans la région du Kivalliq : préparation de reçus généraux, dépôts bancaires, et rapprochement des formulaires du registre des recettes quotidiennes. Elle ou il veille à ce que toutes les recettes du gouvernement du Nunavut (GN) soient comptabilisées et déposées sans tarder, que les chèques sans provision et les chèques du gouvernement pouvant être retournés aux ministères soient vérifiés et distribués, et que les paiements soient imputés aux comptes débiteurs impayés.

La ou le titulaire du poste est responsable de recevoir, de percevoir et de contrôler les recettes du GN dans la région du Kivalliq en préparant des reçus généraux et des justificatifs de dépenses, en comptabilisant les chèques sans provision et non négociables, en déposant les recettes quotidiennes, en entreposant l'argent en lieu sûr et en avisant le gestionnaire des opérations financières si des irrégularités sont notées ou confirmées. Ce poste comprend l'obligation de rendre compte des recettes reçues : traiter des demandes financières, tenir des registres pour les chèques du GN et les recettes entrantes, consigner les reçus généraux et les bordereaux de dépôt, enquêter sur les paiements non identifiés et consigner les recettes du GN. Sous la supervision de l'agente principale ou de l'agent principal des comptes débiteurs, l'agente ou l'agent des recettes est chargé de rapprocher tous les principaux comptes de traitement des recettes et de recouvrement de dettes en préparant des rapports mensuels de rapprochement de comptes; en repérant et en réglant les problèmes de contrôle associés au rapprochement pouvant aboutir en fraude ou en pertes majeures; en rapprochant les grands livres auxiliaires de comptes débiteurs, les avances comptables et les comptes d'avance de voyage avec le grand livre général; en rapprochant le compte provisoire de la banque et en rapprochant tous les comptes suspendus pour confirmer qu'ils ont été vidés et clôturés.

Pour bien remplir ses fonctions, la ou le titulaire du poste doit connaitre les politiques et procédures financières généralement reconnues et posséder une connaissance pratique des comptes débiteurs, des paiements bancaires aux fournisseurs, des compensations et des systèmes financiers.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes requises pour ce poste s'acquièrent généralement dans le cadre d'un programme d'études secondaires menant à un diplôme de 12e année ou par la réussite des tests d'évaluation en éducation générale (GED), combinée à une année ou plus d'expérience en traitement des recettes et en rapprochement bancaire du grand livre et du livre auxiliaire, ainsi qu'à la maitrise des logiciels de traitement de texte, de communication, de tableurs financiers et de base de données.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut, l'anglais et le français.
La maitrise d'au moins deux d'entre elles constitue un atout.

Les candidatures affichant une combinaison acceptable d'études, d'expérience, de connaissances, d'aptitudes et de compétences qui équivaut aux exigences pourraient être prises en considération.

La connaissance de la langue, des communautés, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'Inuit Qaujimajatuqangit constitue également un atout.

Une liste d'admissibilité sera créée.

Pour postuler à cet emploi, veuillez courrieller votre curriculum vitæ ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse KivalliqHR@gov.nu.ca. Veuillez inscrire le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe d'un effectif représentatif de sa population, afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiutes et Nunavummiuts. La priorité est accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut.
- Les candidates et candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauchage doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude de la candidature.
- Une liste d'admissibilité pourrait être créée pour pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Seules les personnes invitées pour une entrevue seront contactées.

COORDONNÉES : Ministère des Ressources humaines
Gouvernement du Nunavut
C. P. 899, Rankin Inlet (Nunavut) X0C 0G0
www.gov.nu.ca/fr/human-resources-fr

Téléphone : 867 645-8065
Sans frais : 1 800-933-3072
Télécopieur : 867 645-8097
Courriel : KivalliqHR@gov.nu.ca